

LILITEGIA

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
À SAINT JEAN DE LUZ

L'OFFICE 64 VOUS ACCOMPAGNE POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

- | | |
|----------|--|
| 1 | UN FINANCEMENT ÉTUDIÉ
personnalisé et optimisé |
| 2 | L'ASSURANCE d'une acquisition durable |
| 3 | DES GARANTIES
pour permettre une accession en toute sécurité
- Assurance revente
- Garantie de rachat
- Garantie de relogement |

L'équipe commerciale de l'OFFICE64 de l'Habitat
vous accompagne dans votre projet d'acquisition
et reste à votre entière disposition.

05 40 07 71 64
immo.office64.fr



LILITEGIA

UNE NOUVELLE
RÉALISATION MIXTE
VOIT LE JOUR



OFFICE 64
de l'Habitat

A L'ENTRÉE DE SAINT JEAN DE LUZ

En bordure de l'avenue André Ithurralde, une profonde mutation va intervenir. Sur un terrain idéalement situé, proche du centre ville et de la plage d'Erromardie et très bien desservi, non loin des principaux axes routiers, un projet mixte va voir le jour.



36 LOGEMENTS EN LOCATION ACCESSION

Un achat aussi simple
qu'une location



EMPLACEMENT PRIVILÉGIÉ AUX PORTES DE ST JEAN DE LUZ

Proche des accès
principaux
et de la plage



PARKING PRIVATIF

Une place
de stationnement
dans un garage
sous-terrain



INTÉGRATION PAYSAGÈRE HARMONIEUSE

Une circulation
fluide tournée
vers la nature

Légende :

● bâtiment
en location
accession



36

LOGEMENTS
DANS UN LIEU DE VIE
PROTÉGÉ

DU T2 AU T4

UN EMPLACEMENT PRIVILÉGIÉ A PROXIMITÉ DE LA MER

Le bâtiment en location accession comprend 36 logements. L'ensemble des bâtiments va épouser le dénivelé actuel du terrain et va être disposé de façon à créer une zone centrale arborée protégée.

L'aménagement paysager au centre du programme est un élément primordial : on retrouvera des gradins plantés aménagés, des circulations piétonnes les reliant et des placettes.

L'ACCESSION SOCIALE

Du T2 au T4, ces appartements lumineux disposant de belles terrasses avec vue sur la Rhune pour certains et un stationnement privatif en sous-sol seront vendus en location accession permettant ainsi de bénéficier d'une exonération de taxe foncière de 15 ans...

